COLIN CAMPBELL.

**LYRIC.**

Tous les mélodrames qu'on joués cette saison les artistes de la troupe Brown-Baker au Lyric ont obtenu beaucoup de succès, grâce surtout au talent des interprètes. Il en a été particulièrement ainsi depuis que "Two Little Sailor Boys", un mélodrame anglais, tient l'affiche.

Il y a été ajouté comme attraction une exhibition de boxe scientifique entre le fameux pugiliste Peter Maher et Sammy Phillips, et elle est très applaudie par les spectateurs.

Le succès ne sera pas moins grand la semaine prochaine. La troupe Brown Baker donne, en effet, à partir de demain soir, "Caught in the Web".

## Nos nouveaux submersibles.

Le 31 décembre, M. Thomson a lancé la commande de 4 submersibles d'un nouveau modèle, dit une feuille parisienne, ce qui porte ainsi à 20 le nombre des navires de cette catégorie mis en chantier au cours de l'année 1906, nombre conforme, d'ailleurs, aux prescriptions du budget.

Ces 4 submersibles seront les plus grands que nous ayons et les plus grands aussi qui aient jamais été conçus. Ils auront, en effet, avec une longueur de 70 mètres, un déplacement de 450 à 500 tonneaux en surface et près de 800 en plongée, et devront répondre aux conditions suivantes : vitesse en surface, 15 nœuds ; vitesse en plongée, 10 nœuds, distance franchissable sans ravitaillement, 2,500 milles marins, soit 4,650 kilomètres. Ils coûteront 2,900,000 francs l'un.

Leur rôle a été défini par M. Thomson de la manière suivante, lors d'une récente discussion au Sénat : " On nous a demandé, a dit le ministre, de rechercher un submersible ayant plus de vitesse que les précédents et plus de rayon d'action. Il faut faire du sous-marin quelque chose de mieux que ce chasseur à l'embuscade, que cet outil de défense lié à nos côtes : il faut que nous puissions envoyer des flottilles de sous-marins attaquer au loin l'escadre ennemie."

Pour remplir ce but d'offensive à grande distance, il était nécessaire d'avoir de plus grands navires que ceux admis jusqu'ici, tels par exemple que les 18 commandés en 1905 et les 16 commandés dans le cours de 1906, lesquels n'ont que 51 mètres de longueur, avec un déplacement de 400 tonneaux en plongée, et doivent filer 12 nœuds en surface et 8 nœuds en plongée. Leur prix de revient est de 1,700,000 francs.

On voit, par cette comparaison, que les quatre dernières unités de notre flottille sous-marine sont sensiblement plus importantes que les trente et quelques qui les ont précédées. A vrai dire, cet accroissement des dimensions des futurs submersibles n'est pas unanimement approuvé par tous les officiers ou ingénieurs qui se sont spécialisés dans la navigation sous marine. On reconnait que les submersibles agrandis, étant doués de plus de vitesse et de plus de rayon d'action, auront une valeur offensive plus grande que ceux des modèles antérieurs, bien que leur armement — 7 tubes lance torpilles — soit le même. Mais on objecte, non sans quelque apparence de raison, que le sous marin, arme de précision s'il en fût, doit être de dimensions limitées pour mieux rester dans la main de son capitaine.

Quoi qu'il en soit, les commandes de 4 submersibles agrandis sont lancées depuis quelques jours, et l'expérience seule décidera de leur supériorité ou de leur infériorité au point de vue de la sécurité de leur manœuvre. Malheureusement cette expérience sera longue à se manifester, car il ne faudra pas moins de trente mois pour achever ces quatre navires, qui, de la sorte, n'entreront en service que vers le milieu de l'année 1909, si tout se passe à merveille, c'est à-dire si la question de leur moteur est complètement résolue d'ici là....

Ces 4 submersibles répondent, comme on vient de le lire, à un programme unique, mais leurs plans diffèrent. En effet, une fois leur conception générale adoptée, la marine a institué un concours pour l'élaboration de leurs plans : trois projets, ceux de MM. Bourdelle, Hutter et Radiguet, ingénieurs de la marine, ont été retenus par le Comité technique ; un quatrième, celui de M. Maurice, également ingénieur de la marine, a été aussi adopté. Ce sont ces quatre projets qui vont être exécutés : 2 à Cherbourg, 1 à Rochefort et 1 à Toulon.

Quant aux 16 submersibles du programme de 1906, dont l'ordre de construire est de la fin d'octobre dernier, ils sont en chantier dans les ports suivants : 3 à Cherbourg, 7 à Rochefort et 6 à Toulon.

Il n'est sans intérêt de donner à ce propos la situation de notre flottille sous marine à l'heure actuelle. Nous comptons présentement :

40 sous-marins ou submersibles terminés, armés ou pouvant l'être, à moins qu'ils ne soient en avaries — ce qui est le cas du " Farfadet " et du " Lutin, " entre autres :

49 sous marins ou submersibles en chantier, devant être terminés à des dates échelonnées entre 1907 et la fin de 1909 peut être même 1910 :

10 submersibles en projet, prévus au budget de 1907 et ne pouvant pas être achevés avant 1910.

Telle est la situation de notre flottille sous-marine au 1er janvier 1907. Elle nous donne l'avance sur les nations étrangères, comme nombre — et aussi, dit-on, comme qualité.

### L'ESPRIT DES AUTRES

Le docteur et son client :

—Ça ne va pas mieux ?

—Non, docteur.

—Alors, cessez les pilules que je vous avais ordonnées.

—Je ne les ai justement pas prises.

—Alors, prenez-les.

Dans les coulisses de l'Opéra. Une ballerine à un jeune habitué :

—Vous êtes donc marié, qu'on ne vous voit ici tous les soirs ?

Le sergent de semaine au bleu :

—Comment ! vous ne savez pas vous servir d'un balai ! Qu'est-ce que vous faites donc dans le civil ?

—Je suis avocat, sergent.

—Eh bien ! votre tribunal doit être propre !

### Lait falsifié.

Les laitiers dont les noms suivent ont été mis en accusation hier par M. Hy Durel, l'inspecteur du Bureau de Santé, pour vente de lait falsifié :

D. et H. Rufin, rue Apricot, 7538. J. Lavrese, Mobile et Dublin ; L. P. Vergez, paroisse Jefferson : J. Viau, Canal et Murat ; J. Lacoste, avenue Washington, 3418 ; M. Fourcade, Dante, 1904 ; E. Augousset, Plantation Harvey ; B. Mournet, Sainte-Anne et Alexandre ; Wm Edgett, République 2909 ; L. F. Borlet, St Antoine et Gentilly ; S. Dedebant, Ile Demoruelle, Bayou St Jean ; E. Lassalle, Cohn 8117 ; J. Dejean, Robert 1910.


"Je puis guérir N'IMPORTE Quel ivrogne.

Mon Golden Specific pour le Maudit Effet du Whisky sauvera de la Tombe d'un Ivrogne, votre Mari, votre Fils, votre Frère ou votre Père.

**J'expédierai gratis par la Poste à tous ceux qui m'écriront un Paquet à l'Essai dans une Enveloppe ordinaire.**

Je sauve des milliers d'ivrognes tous les ans et les rends à leurs femmes aimantes et à leurs familles. J'en sauverai beaucoup d'autres par suite de cette annonce. A tous ceux

Adore son Faux Dieu, le Whisky—Femme en Larmes—Enfants Négligés—Foyer Oublié—La Vie une Mort Lente—Et tout cela Dû à la Boisson.

L'Ivrogne Ne Peut Pas se Sauver—Vous Femmes Devez Le Faire Pour Lui.

qui m'écriront j'enverrai gratis par la poste, dans une enveloppe ordinaire, de manière à ce que personne ne sache ce qu'elle contient, un paquet à l'essai de Golden Specific contre l'Usage de la Liqueur. Quoique absolument inoffensif, il ne manque jamais de guérir les plus mauvais cas d'ivrognerie, de quelque époque que datent ceux-ci. Il peut être administré à l'insu du sujet dans du café, du thé, de la soupe, du lait, etc, et il sera guéri en quelques jours et si bien guéri qu'il ne boira jamais plus.

Le Golden Specific ne contient ni drogues nuisibles ni minéraux. Il ne ruine pas la digestion et ne détruit pas les tissus des organes vitaux mettant en danger ainsi la vie et la santé. Il combat et expulse du système tous les poisons alcooliques et met un terme à tout désir insatiable pour la liqueur.

Sous son influence le sujet retrouve la santé, la volonté et le respect de soi-même. Son œil devient brillant, son cerveau libre, son pas élastique, sa vigueur, lui revient, et il se sent et a encore une fois l'air d'un homme.

Si vous avez un mari, un fils, un frère ou un père bien-aimés ainsi affligés, envoyez-moi immédiatement votre nom et votre adresse sur le coupon ci-dessous.

COUPON DE PAQUET GRATIS.

Si vous remplissez les lignes en blanc ci-dessous avec votre nom et votre adresse, coupez le coupon et envoyez le moi. Je vous enverrai véritablement gratis, par la poste dans une enveloppe ordinaire un paquet à l'essai de mon Golden Specific. Vous vous féliciterez toute votre vie de l'avoir fait. Adressez au Dr J. W. Haines, 9733 Glenn Bldg. Cincinnati, Ohio.

.....

.....

.....



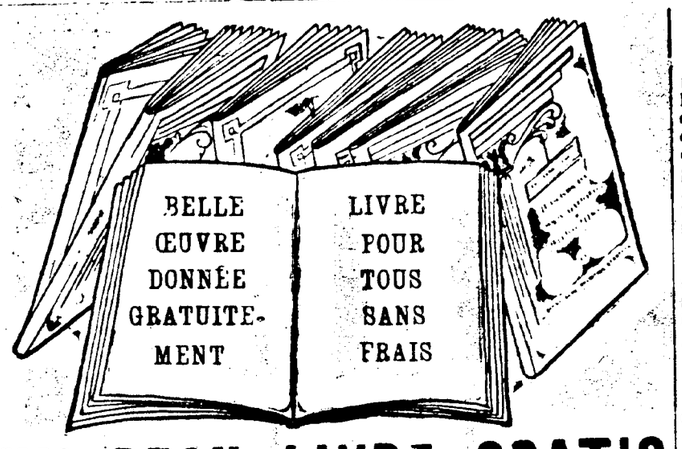


# UN BEAU LIVRE GRATIS

UN nouveau livre splendide—un livre qui sera d'une valeur remarquable pour tous ceux qui le recevront—vient d'être publié par un spécialiste éminent, un homme renommé dans le monde entier pour ses travaux élevés scientifiques et humanitaires. Sans égard au temps et à l'étude qu'a demandé la publication de cette œuvre, son auteur en donnera 15,000 copies absolument libres de frais. L'ouvrage contient des informations et des connaissances médicales dignes d'être possédées, et son auteur—Tel ne voudrait au public comme un don gratuit, parce qu'il sait qu'il sera une aide précieuse pour tous ceux qui liront ses pages.

PENDANT des années son auteur, le Spécialiste de Catarrhe Sproule, E. A., bien connu comme un des premiers grands médecins de l'Amérique du Nord a travaillé nuit et jour pour essayer de découvrir un remède pour la guérison complète et radicale du Catarrhe. Il a sacrifié son temps, son énergie et son argent pour arriver à ses fins. Pas à pas il a fait frayé une nouvelle voie. Etudiant sans cesse au bureau, à l'hôpital et au laboratoire. A la fin ses efforts ont été couronnés de succès et avait découvert ce que tous les autres chercheurs avaient longtemps désespéré de trouver—la guérison facile, complète et permanente du Catarrhe. Résolu à faire connaître immédiatement au public la guérison réclamée depuis si longtemps, il écrivit ce livre utile sur le Catarrhe—un livre qui sera d'un secours remarquable pour d'innombrables malades du Catarrhe, et qu'il offre maintenant gratuitement à tous ceux qui le demanderont.

LES avis qu'il donne dans ses pages sauveront des milliers de vies. Ecrit par un homme qui s'est voué corps et âme à sa grande œuvre tendant à combattre la maladie, ce livre contient des pages d'une vérité et d'un intérêt palpitants. Il expose très habilement les commencements de cette maladie terrible et trompeuse—il trace tous ses progrès cachés—il fait voir les horribles dangers auxquels elle expose—il indique le moyen d'obtenir une guérison certaine et définitive de ce terrible fléau de l'Amérique du Nord—le Catarrhe. De belles gravures des meilleurs artistes illustrent d'une manière extrêmement claire et intéressante les différentes phases de la maladie.

FAITES DEMANDER LE LIVRE IMMEDIATEMENT.

*Ne remettez pas parce que l'édition s'en va rapidement. La demande pour ce livre est énorme. Tout le monde le veut. Des lettres de gratitude arrivent tout de ceux qui l'ont reçu. Il est complet tout et même plus que le Dr. Sproule ne savait proposé dans toute la sincérité de son cœur sympathique. Si vous en quelqu'un de vos amis à besoin faites le demander aujourd'hui. Il est offert gratuitement—avec plaisir—pour que cette puissante publication de nouvelle remarquable soit immédiatement en votre possession. Envoyez votre nom, et votre adresse sur les lignes ponctuées ci-après et envoyez au* **Spécialiste de Catarrhe SPROULE,** *Graduée de l'Université de Dublin, Irlande, ancien Chirurgien dans le Service de la Marine Royale Anglaise)* **66 Trade Building, Boston, Mass.** *Vous recevrez ce livre de valeur sans aucun frais. Ecrivez en Français ou en Anglais.*

NOM.....

ADRESSE.....

.....


### Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Nich. J. Long à Mme W. E. Dupré, terrain, Gayoso, Salcedo, Palmyre. Ave Cleveland, $1,200.

National Realty Co., Ltd. à H. Laroussini, terrain, St Charles, Soniat, Robert, Baronne, $4,500.

Jos P. Florio à René J. Boone, 2 terrains, Gayoso, De Soto, Bell et Dupré. $1,800.

Wm J. Colgan aux Sœurs de Notre Dame, N. O., terrain, St André, Joséphine, Laurel et Annonciation, $1,500.

Rosario Laroca à Magnus Pederson, 2 terrains, Chemin Gentilly, Crête, Maurepas, Fortin. $1,175.

Quaker Realty Co., Ltd à Philip H. Arnold, terrain, Promenade Frankin, Milo, Hunetrs, $150.

Mlle Annie Paguette à Ben. Goldberg 2 terrains, Calhoun, York, Minturn, Foucher, Estate, $1000.

Archibald M. Rennyson à Louis Trudeau et als, terrain, Banks, Baudin, Salcedo et Lopez. $2,600.

Chas A. Desporte à R. McCarthy jr. terrain, St-Antoine, Urquhart, Annette et Marais, $2,500.

Yve Chas Lacoume à Andrew S. Graham, terrain, Constance, Terpsichore, Melpomène et Annonciation, $3,500.

L'Etat de la Louisiane, Mme J. A. D. Trudeau à Mme Vve Jules Barousse, 8 terrains, Congrès, Indépendance, Urquhart, Villeré. $7.

N. O. Live Stock Com. Co. Ltd. à Pierre Labasse, 5 terrains, Rempart, Charbonnet, Alobo, St Claude. $4,000.

Gustave F. Dubuc et als à veuve Jean Dubuc, 2 terrains, Hôpital, Miro, Tonti, Quartier, $1,500.

### Torture des Femmes.

Ce fut une torture terrible que celle que décrit ainsi Mme Gertrude McFarland, de King's Mountain, C. du N., "J'avais d'épouvantables douleurs périodiques, et je m'étais tellement affaiblie qu'on s'attendait à ma mort, quand mon mari m'acheta du Vin de Cardui. La première dose me soulagea, et avec trois bouteilles je suis debout faisant mon travail. Je ne puis pas assez vanter le Cardui." Un remède merveilleux pour les maladies des femmes. Chez tous les pharmaciens, $1.00.

*Vieux Remède. Nouvelle Formule*
**N'A JAMAIS FAILLI**
Extrait de Cubèbe et de Copahu de Tarrant en
**CAPSULES.**
Le remède *sans goût, prompt* et *radical* de la gonorrhée, la blennorrhée et les fleurs blanches. Facile à prendre, aisé à porter. Employé avec succès pendant cinquante ans. Prix $1, chez Chas. G. Peters, rues Baronne et Poydras, à l'American Drug Store, 1024 rue du Canal, à la Pharmacie Feldner, 3218 rue Magazine, Nouvelle Orléans, ou par la poste, de la Tarrant Co., 44 rue Hudson, New York.
13 nov—1 an—mar jeu dim


### Ventes faites par Ernest A. Carrère

2 lots, Laurel, près Marengo, $1,350.

Lot 26, Duels, près ave. Londres, $200.

Lots 6 et 7, ave. Londres, près Duels, $425.

2 lots, Industrie, près Havane, $475.

Cottage double, 1615 Galvez, $1,700.

Cottage, 2623 ave. St-Bernard, $2,000.

Cottage, 4728 Annonciation, $2,400.

Cottage double, 4717-21 Annonciation, $3,200.

Cottage, 435 S. Dupré, $2,600.

## PETITES ANNONCES.

**DEMANDE**—Fille Française pour coudre et aider au travail de maison au premier étage. S'adresser 1237 avenue Jackson. 27 janv—1 f

**A VENDRE**—Résidence double à deux étages, 6 chambres, vestibules, chambre à bain, gaz, hydrant, de chaque côté, 5 en tuyaux, fini à l'huile partout. Deux citernes No 803 rue Philip, coin Annonciation. 27 janv—1 f

**A VENDRE**—Grande maison et terrains, bon titre, à un îlet de la plage du Lac Milneburg. S'adresser 1052 rue Camp. 27 janv—1 f

**Demande**—Cuisinière pour petite famille bons gages. S'adresser 6323 avenue St Charles. 22 jan—

**Demande**—Une cuisinière française blanche. S'adresser chez le général A. Perrilliat, 2714 avenue St Charles. 22 janv—1 sem

**DEMANDE**—Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi des modistes pour garnir, et, faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières, D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct—

**Demande**—Une servante de salle à manger. Bons gages. S'adresser 6153 avenue St Charles. 22 jan—1 se

### Une Etrange Histoire

Mme Isaac W. Austill, de Chestnut Ridge, C. du N., raconte une histoire étrange de grande souffrance. "Je fus dans un triste état pendant des mois, mais je ne pouvais obtenir aucun soulagement. Mes périodes étaient interrompues, sauf la douleur. Après que j'eusse pris une bouteille de Vin de Cardui, la nature fonctionna convenablement et sans douleur. Je conseille à toutes les femmes souffrantes de prendre du Cardui." Un vrai remède scientifique pour les maladies des femmes. $1.00 chez les pharmaciens.

## DECES.

DUCATEL—Décédée, samedi, 26 janvier 1907 à 10.45 a. m. Mme ALTHÉE PILIÉ, veuve de Eugène Ducatel, âgée de 72 ans. Les parents, amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 27 janvier 1907 à 3 heures p. m. de la résidence de son neveu, George H. Théard, No 1439 rue Marais.

Service à l'Eglise St Augustin.

Enterrement privée.

Pas de fleurs.

GLASS—Décédé dimanche soir, le 20 janvier 1907, à 9.15 heures, DAVID GLASS, époux bien-aimé de feue Eugénie Bouvier, natif de la Nlle Orléans.

SOULANT—Décédé vendredi, 25 janvier, à 9.40 heures a. m., âgé de 71 ans, SERAPHIN SOULANT, époux de Léontine Bayhi, natif de la paroisse Plaquemines, Lne.


**JAMES BONNOT,**
**Successeur de JOHN BONNOT**
Entrepreneur de pompes funèbres

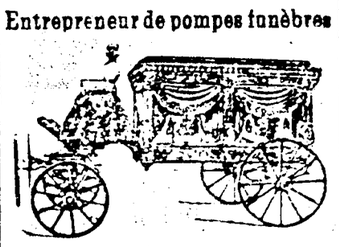

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
**F. LAUDUMIEY & CO.**
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
**Pompes Funèbres.**

**1108 et 1112 Nord Remparts.**
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE
**ADER & MOTHE,**
Ses Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
**817 rue Toulouse,**
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4376.
Avis—Nous sommes les seuls entrepreneurs de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans 30 sept—1 an

TELEPHONE 252.
**JOSEPH RAY,**
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an



VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

**W. R. Metzler.**

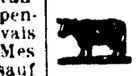

INSTALLATION DE LAITERIE
DE B. POISSEGUR,
1000 City Park Avenue, Coin Hennessy.
MARDI, 5 FEVRIER 1907, A 11 HEURES A. M

22 vaches, 3 avec veaux, 1 taureau, 3 chevaux, 1 mulet, 2 charrettes à lait, 1 [illegible] à fourrage, 1 surrey et harnais, 3 jeux de harnais, 1 jeu de bidons, 3 auges et tout ce qui appartient à une laiterie de premier ordre.

Conditions—Sans limite. Tous les montants jusqu'à $100 comptant ; au dessus de ce montant un crédit de 90 jours sur billets garantis.

W. R. METZLER
Encanteur.
27 jan—27—fév 3 5 Bureau 312 rue Carondelet

**E. S. COBB.**

INSTALLATION DE LAITERIE
DE J. BEAUDEAU.
COIN DES RUES DRYADES ET DUFOSSAT.
MARDI, le 5 Fevrier 1907, à 11 heures a m

Comme suit : 26 vaches, 5 veaux, 1 taureau, 3 bons chevaux de travail, 1 wagon à lait, 2 jeux de harnais, 2 auges à fourrage, 1 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie.

Conditions de la vente—Toutes sommes au-dessous de $100.00 comptant ; sommes au-dessus de $100.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle.

Prenez les chars de l'avenue Peters. E. S. COBB, Encanteur, bureau 925 rue Gravier. 20 jan—20 27 fév 3

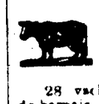

INSTALLATION DE LAITERIE
La Propriété de O. Bertonnière 4726 avenue Cleveland.
Lundi, le 28 janvier 1907, à 11 heures A. M

28 vaches, 6 veaux, 1 taureau, 3 chevaux, 2 wagons à lait, 1 wagon à fourrage, 3 jeux de harnais, 2 auges à fourrage, 1 jeux de bidons à lait, et tout ce qui appartient à une laiterie de première classe.

Conditions de la vente—Toutes les sommes de $100.00 en au-dessous, comptant. Toutes sommes au-dessus de $100.00 en un crédit de 90 jours avec bonne sécurité. L'acquéreur du plus fort montant aura la clientèle. Sans limite ou réserve sur le stock.

Prenez les chars de ceinture Canal E. S. COBB, Encanteur, Bureau 925 rue Gravier. 20 janv—20 27

**Auguste Huard.**

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION
DE—
JEAN BAPTISTE CHALAIRE

No 81,403—Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

MOI AUGUSTE HUARD, encanteur en cette ville, conformément à un jugement rendu le 23 janvier 1907 et signé le 24 janvier 1907, par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, dans cette affaire, ordonnant la vente de propriété foncière ci-après décrite pour effectuer un partage, le vendrai à l'enchère publique MERCREDI, le 27 février 1907, à midi, en mon bureau et Bourse, No 239 rue Bourbon, en cette ville, à savoir—

Six lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances de cela, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet No 915, bornés par les rues Marigny, Mandeville, Prieur et Johnson, désignés comme lots B, C, E F, G, et le lot du fond D, sur un devis annexé à l'inventaire pris par A. J. Villeré, notaire, le 15 janvier 1907 et lesquels lots mesurant comme suit :

Les lots B et C, chacun 30 pieds à la rue Prieur par 150 de profondeur. Les lots E, F et G, chacun 32 de face à la rue Marigny par 111 2 7 de profondeur et le fond du dit lot D, 71 2 7 de face à la rue Prieur par 32 de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, pour des billets des acquéreurs payables un an après date, portant intérêt à 7 0/0 par an du jour de la vente publique jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur et 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets.

Les acquéreurs devant assumer et payer les taxes de 1907. Acte de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix de la vente devant être déposé avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Voyez le plan à la Bourse
AUG. HUARD, Encanteur.
239 rue Bourbon.
A. J. Villeré, avocat.
27 jan—27—fév 3 10 17 24 27

**Stroudback & Stern.**

ANNONCE JUDICIAIRE
E. H. Balmer vs Balmer Mach'y Company Ltd.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.—No 79 249.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 7 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour rendu le 17 janvier 1907 et signé le 25 janvier 1907, par l'Hon. Fred D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les effets appartenant à la corporation ci-dessus, située dans la paroisse Pointe Coupée, dans cet Etat, consistant en meubles à douves, machines et bouilloires, et toutes les installations qui s'y trouvent, ensemble avec le bail et droit d'occupation sur le terrain sur lequel il est situé, avec toutes les soies, alimentation et autres machines et autres dépendances. Le four à vapeur et toutes les dépendances, wagons, harnais, outils et autres appartenances, maintenant situé dans ou près du village de ladite corporation, à Fordoche, paroisse Pointe Coupée.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à notre bureau.

Conditions—Comptant, sans limite.

STROUDBACK & STERN
Encanteurs, bureau No 322 rue Baronne.
MM. Stafford, Lambert et Robinson, Avocats pour le receveur.
Colonial Bank and Trust Co., receveur.
27 jan—27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE.
SIXIEME DISTRICT.
Bon Placement.

No 1121 rue Cadiz, entre les rues Colisée et Chestnut.

SUCCESSION DE LUKE HARDY.

No 80,839—Cour Civile de District—Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—JEUDI le 28 février 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de vente signé le 24 janvier 1907, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Colisée (autrefois Plaquemine) Cadiz, Chestnut et Jena, et mesurant vingt huit pieds quatre pouces de face à la rue Cadiz par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles ; ledit lot de terre est complètement démontré sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Gassenmayer, un notaire en cette ville, le 6 mars 1876, et comprenant une portion de devant du lot désigné par le No 21, sur un plan dans le livre de plan annexé à un acte passé devant Sélim Magner, ancien notaire en cette ville, le 5 avril 1865.

Les améliorations sont connues comme No 1121 rue Cadiz et comprenant un cottage simple, retiré de la banquette et contenant quatre chambres, chemin de voiture sur le côté, citerne et hangar.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication et d'assumer les taxes pour l'année 1907, l'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 jan—27—fév 3 10 17 24 28


## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Hollander & Co. vs Overstreet & Dubois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 7 février 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêt de Dan Overstreet, défendeur, dans et à la raison commerciale ou association, intitulée Overstreet & Dubois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Samuel Wolf, avocat pour les demandeurs.
27 jan—27—fév 1 7

## ANNONCES JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 9me jour de janvier 1907, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :

Mme C. H. Hiller vs Isadore Hiller, son mari—No 79,824.

JUGEMENT.

Sur motion de Bernard Titche, avocat pour la demanderesse, et considérant les plaidoiries, l'évidence et la loi étant en faveur de la demanderesse et contre le défendeur et pour les raisons oralement assignées en cour ouverte ce jour ;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut enregistré le 24me jour d'octobre 1906 soit confirmé et maintenu et qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Corinne H. Hartson et contre le défendeur, Isadore Hiller, son mari, et, dissolvant la communauté d'acquets et gains existant jusqu'ici entre elle et son mari et lui accordant le droit d'administrer séparément et à part de son dit mari, sa propriété séparée et paraphernale aussi bien que toute autre propriété qu'elle peut plus tard acquérir à n'importe quel titre.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que ladite demanderesse ait jugement contre son mari susnommé pour la somme de $500 avec intérêts légaux du 1er mars 1906 jusqu'au paiement et tous coûts du procès.

Jugement lu en cour ouverte le 9 janvier 1907.

Jugement signé en cour ouverte le 16 janvier 1907.

Signé JOHN ST PAUL,
Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle Orléans ce 23me jour de janvier de l'année de Notre Seigneur mil neuf cent sept.

L. J. REGOTTAZ, Député Greffier.
27 jan—27—fév 5


**CONSULAT DE FRANCE**
Godchaux Building, 306-7.

Est prié de passer au Consulat :

Duclos, pensionnaire de l'Association Fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français.

On recherche, dans un intérêt de famille :

M. Benjamin Reingard, âgé de 7 ans, né en Alsace-Lorraine.

L'adresse de MM. :

James Berkelman, S. M.
Jean Pierre Etchebaster, S. M.
Joseph Passama, S. M.
Fernand Eugène Renouard, S. M
oct—1905


## AVIS SPECIAUX.

Nouvelle Orléans, 27 janvier 1907.

Le public et les membres de la "Mahony Burial Co." sont, par le présent avis donnés que la Compagnie se conformera aux lois et continuera ici ses affaires.

H. T. LAWLER, président,
A. J. THEARD, vice président,
A. J. COBURN, secrétaire,
JOS. J. McMAHON, trésorier et gérant.
27 jan—1f

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nouvelle Orléans, 1er janvier 1907—L'élection annuelle pour sept Directeurs de cette Banque, devant servir durant l'année courante, aura lieu à la maison de Banque, le LUNDI, 4 février 1907, de midi à 2 heures p. m.

S. A. TRUFANT, Caissier.
1 jan—1 au 4 fev—1no

**Avis aux Navigateurs—Lac Pontchartrain.**

Le "South Draw" du Lac Pontchartrain sur le New Orleans and Northeastern Railroad près du phare de la Pointe aux Herbes est maintenant ouvert à la navigation. Conformément avec les plans pour la reconstruction du "North Draw" du lac Pontchartrain sur le New Orleans and Northeastern Railroad, comme ils sont approuvés par le Secrétaire de la Guerre, ledit "North Draw" sera fermé pour le passage des bateaux du 18 novembre et restera fermé pendant une période d'à peu près 120 jours. Les navigateurs se serviront du "South Draw" sur le lac Pontchartrain pendant que le "North Draw" est fermé.

D. D. CURRAN,
Directeur Général du New Orleans & Northeastern R.R.
17 nov—

**Avis aux navigateurs de la Rivière aux Perles, de l'Ouest**

Le secrétaire de la guerre ayant approuvé les plans pour la reconstruction du pont tournant sur la Rivière aux Perles de l'Ouest, paroisse de St-Tammany, Louisiane, sur la ligne du chemin de fer New Orleans and Northeastern, ledit pont sera fermé aux bateaux le 31 août 1906 et restera fermé pendant une période d'environ 110 jours.

S. E. FLANAGAN,
Surintendant du chemin de fer New Orleans and Northeastern.
6 sept—


**A VENDRE**—Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits.

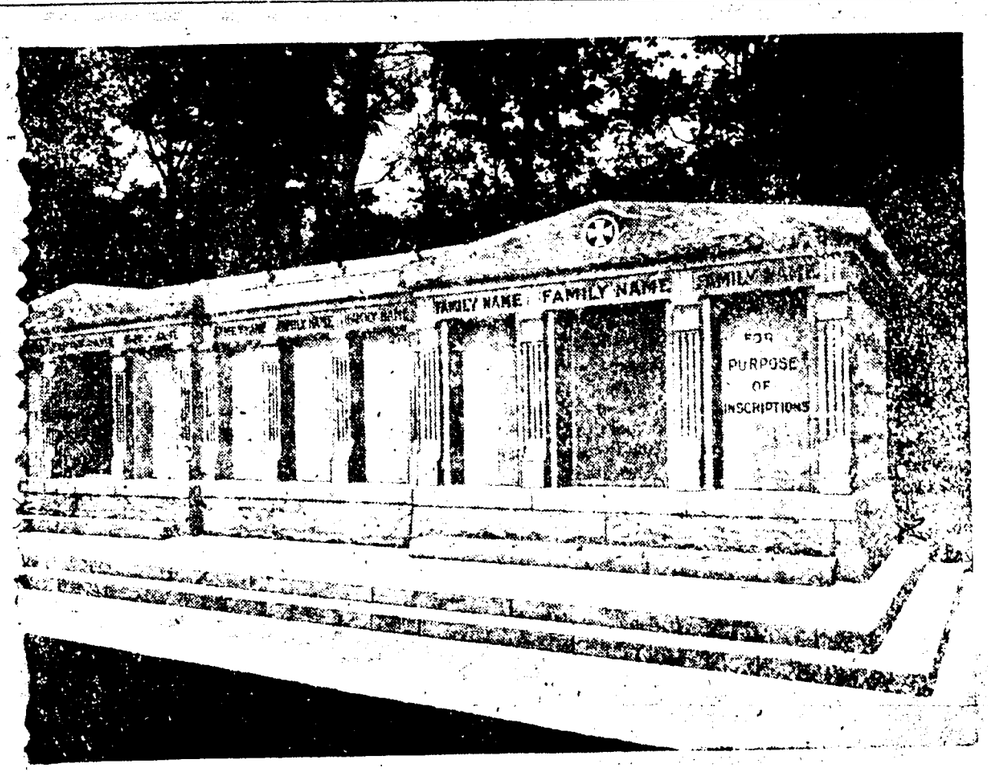


S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.